

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DU NORD  
 ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DU PAYS DE MORMAL**

<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b>		
<b><u>En Exercice</u></b>	<b><u>Présents</u></b>	<b><u>Votants</u></b>
<b>69</b>	<b>49</b>	<b>56</b>
<b><u>DATE DE LA CONVOCATION</u></b> 01/02/2024		
<b><u>DATE D’AFFICHAGE</u></b> 09 FEV. 2024		
<b><u>DEPOT EN PREFECTURE</u></b> 09 FEV. 2024		
<b>Attribution du marché de travaux d’extension de la ZAE de la vallée de l’Aunelle - Aménagement des infrastructures publiques (202323).</b>		

**SEANCE DU 7 FÉVRIER 2024**

L’an deux mil vingt-quatre, le 7 février, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

**Etaient présent(e)s** : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, Mme Sabine KOLASA, M.Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.François ERLEM, M.Francis DUPIRE, Mme Rachel DAVOINE, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, M.Freddy DOLPHIN, M.Jean-Claude BONNIN M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, M.Vincent DUSSART, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, M.Bernard BEAUFORT, M.Didier ROGEAU

**Etaient excusé(es)** : M.Guillaume LESOURD, Mme Delphine PERTUZON, Mme Nathalie VINCENT, M.Denis LEFEBVRE, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.Jean-Philippe MICHEL, M.Frédéric ROMAIN, Mme Roxane GHYS, M.David BEAUMONT, Mme Anita LEFEBVRE,

**Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s** : M.Georges BROXER, Mme Nathalie MONIER, Mme Catherine MOREL

**Etaient excusé(e)s avant donné procuration** : Mme Chantal SCHWARTZ, M.Nicolas RUTER, Mme Françoise DUPUITS, , Mme Martine LECLERCQ, Mme Valérie COCHEZ, M.Thierry SOSZYNSKI, Mme Zahra GHEZZOU,

**Objet : Attribution du marché de travaux d'extension de la ZAE de  
Aménagement des infrastructures publiques (202323).**

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Chers collègues,

La communauté de communes du Pays de Mormal a lancé une consultation sous la forme d'un marché ordinaire a prix forfaitaires ayant pour objet les travaux d'aménagement d'une zone d'activités économiques sur la commune de Jenlain, en extension de la ZAE de la Vallée de l'Aunelle implantée sur la commune riveraine de Wagnies-Le-Grand. Il a pour objet l'aménagement des infrastructures publiques et plus particulièrement les travaux VRD et de viabilisation des lots à commercialiser. Cette consultation a été passée selon procédure adaptée, conformément aux articles R2123-1 à R2123-5 du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP (23-151121) et sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur le 27 octobre 2023.

La date de remise des offres était initialement fixée au 24 novembre 2023 à 12h00.

Un avis rectificatif a ensuite été envoyé au BOAMP (23-161224) le 17 novembre 2023, afin de reporter la date limite de remise des offres au 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 12h00.

Le marché est décomposé en deux lots, comme suit :

- Lot 1 : Terrassement, traitement de sol, travaux VRD
- Lot 2 : Travaux paysagers

Le marché prendra effet pour une durée courant de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation de travaux, jusqu'à la réception des travaux.

Il est proposé au conseil communautaire :

- Pour le lot 1, de retenir la société COLAS FRANCE – ETABLISSEMENT MONTARON pour un montant forfaitaire de 522 037.69 € HT (626 445,23 € TTC),
- Pour le lot 2, de retenir la société DECOVERT ENVIRONNEMENT pour un montant forfaitaire de 85 812.50 € HT (102 975,00 € TTC),
- D'autoriser le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal à signer les marchés avec les attributaires, ainsi que tout document y afférent

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
56		

**Décide :**

- Pour le lot 1, de retenir la société COLAS FRANCE – ETABLISSEMENT MONTARON pour un montant forfaitaire de 522 037.69 € HT (626 445,23 € TTC),

- Pour le lot 2, de retenir la société DECOVERT ENVIRONNEMENT pour un montant forfaitaire de 85 812.50 € HT (102 975,00 € TTC),
- D'autoriser le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal à signer les marchés avec les attributaires, ainsi que tout document y afférent

Fait et délibéré le 7 février 2024

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

**09 FEV. 2024**

**09 FEV. 2024**

Le président  
Jean-Pierre MAZINGUE



le secrétaire  
François ERLEM

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Erlem', written over the printed name of the secretary.

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le



ID : 059-200043321-20240207-11\_2024DEL-DE